

BIO CP

CURAGE ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE SPÉCIAL CANALISATIONS VERTICALES ET HORIZONTALES FORMULATION ISSUE DE LA BIOTECHNOLOGIE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : poudre
Densité : 1,20
Odeur : inodore
Couleur : grise
pH : sans
Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

BIO CP est une poudre concentrée contenant des micro-organismes sélectionnés, des sels minéraux et des agents de nutriments. Celle-ci permet de déboucher, curer et entretenir les canalisations.

Avantages : digère, élimine et décolle les dépôts organiques communément appelés "tartres gras" présents dans les canalisations. La cause des mauvaises odeurs est éliminée ainsi que la corrosion due au sulfure d'hydrogène. Les micro-organismes utilisés pour la fabrication de **BIO CP** ne sont pas susceptibles de provoquer une maladie chez l'Homme (Groupe 1, Directive Européenne 2000/54/CE).

Domaines d'utilisations : colonnes d'évacuation verticales d'eaux usées, eaux sanitaires (douches, WC), égouts, puisards, regards, fosses, etc... **BIO CP** est employé avec succès par les services techniques des mairies, hôpitaux, cliniques, chaînes d'hôtels, offices d'HLM, syndicats, copropriétés, industries, etc... **Comptage bactérien moyen** : 7×10^7 ufc/gr.

Utilisation de BIO CP suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Curage et traitement biologique des colonnes de canalisations.	6 à 8 gr par mètre linéaire de canalisation.	Diluer la dose dans un seau de 10 Litres d'eau tiède, agiter fortement et attendre 1 heure le réveil des bactéries avant le traitement (préparer cette solution en même temps que celle contenant ACTIV P ou ACTI BIO). Ensemencer tous les 2 ou 3 étages en commençant par le rez-de-chaussée, en espaçant les traitements toutes les semaines.

Recommandations : ne pas attendre plus d'une heure après le mélange préparatoire de **BIO CP** dans l'eau. Ne pas utiliser de bactéricide 2 heures avant et pendant au moins les 2 heures qui suivent le traitement. Ensemencer au moment où l'effluent est au plus bas. La température au moment du traitement doit être comprise entre 15 et 40°C. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau claire. Conservation : 1 an dans son emballage d'origine, à l'abri du gel, de l'humidité et des variations de températures, des rayons solaires directs, dans un endroit frais et ventilé. Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

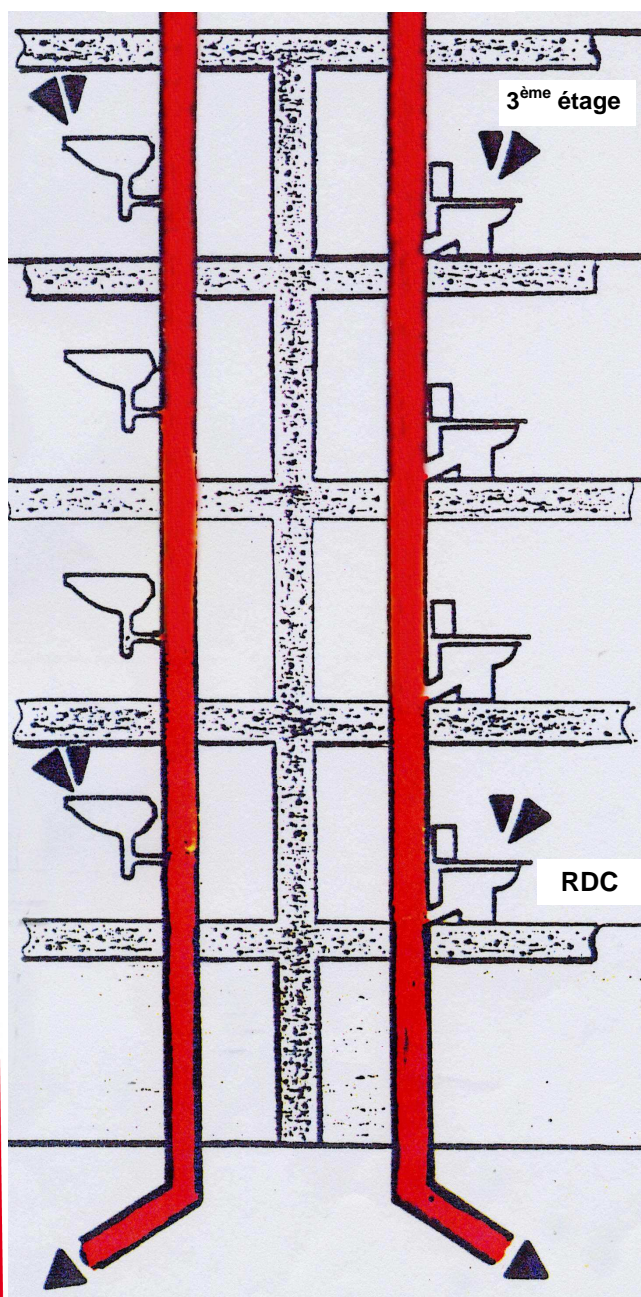
Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).



EXEMPLE D'APPLICATION DE BIO CP

2 Colonnes d'évacuation.



Exemple de calcul d'un dosage pour un immeuble de 10 étages avec 2 colonnes d'évacuation

- 1 étage correspond à 3 mètres linéaires de colonne.

10 étages X 3 mètres linéaires = 30 mètres linéaires.

30 mètres linéaires X **2 colonnes** = **60 mètres linéaires**.

Dosage pour l'activateur biologique :

- **ACTIV P** : 10 grammes par mètre linéaire, soit : 60 mètres linéaires X 10 gr = 600 grammes par étage de traitement à répartir dans les 2 colonnes.

ou

- **ACTI BIO** : 10 ml par mètre linéaire, soit : 60 mètres linéaires x 10 ml = 600 ml par étage de traitement à répartir dans les 2 colonnes.

Dosage pour BIO CP : 6 grammes par mètre linéaire, soit : 60 mètres linéaires X 6 gr = 360 grammes par étage de traitement à répartir dans les 2 colonnes.

Nous préconisons un traitement tous les 3 étages, soit pour un immeuble de 10 étages : **4 traitements à faire séparément comme expliqué ci-dessous.**

ACTIV P : 600 X 4 traitements = 2,4 Kg au total.

ou

ACTI BIO : 600 x 4 traitements = 2,4 Litres au total.

BIO CP : 360 X 4 traitements = 1,44 Kg au total.

Il est préférable de commencer par le Rez de Chaussée pour le premier traitement, 1 semaine après, traiter le 3^{ème} étage, 1 semaine après le traitement du 3^{ème} étage traiter le 6^{ème} étage et enfin 1 semaine après le traitement du 6^{ème} étage traiter le 9^{ème} étage.

Afin de faciliter la mise en œuvre des produits, il est possible de faire la préparation des 2 solutions en même temps (dans 2 bidons séparés). Durant l'application d'**ACTIV P** ou **ACTI BIO**, **BIO CP** commencera son réveil biologique (laisser le réveil s'effectuer pendant 1 heure).

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46

e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com

S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).